



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/TSC/WS/2017/2/1/Add.1
12 octobre 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TABLE RONDE RÉGIONALE DE L'INITIATIVE
BIO-BRIDGE POUR L'AFRIQUE
Entebbe (Ouganda), 7-9 novembre 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. INTRODUCTION

A. Contexte

1. Au paragraphe 9 de sa décision XII/2 B, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif d'accroître la collaboration technique et scientifique et le transfert de technologie au titre de la Convention. Elle a également accueilli avec satisfaction l'Initiative Bio-Bridge, établie par le gouvernement de la République de Corée en vue d'appuyer la mise en œuvre effective du Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique et de ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, ainsi que les stratégies et plans d'action nationaux actualisés pour la diversité biologique (décision XII/2 B, par. 13, et décision XII/3, par. 5).

2. L'Initiative Bio-Bridge facilite la coopération technique et scientifique en reliant les besoins des Parties au soutien offert en matière de coopération technique et scientifique par les organisations et initiatives mondiales, régionales et nationales en mesure de fournir, par le biais d'une collaboration mutuelle, une assistance technique visant à aborder les besoins exprimés. Depuis le lancement de l'Initiative, le Secrétariat a élaboré un Plan d'action Bio-Bridge 2017-2020, appuyé des projets pilotes visant à mettre à l'essai diverses approches de la coopération technique et scientifique, mis en place un service d'assistance pour aider les Parties à articuler leurs besoins et à faciliter le jumelage, et élaboré des outils en ligne, tels que la plateforme Web Bio-Bridge, afin de permettre aux pays et aux parties prenantes concernées de présenter des demandes d'assistance, d'afficher des offres d'assistance technique, d'annoncer les opportunités disponibles, et d'accéder à un vaste capital de connaissances et de ressources organisées.¹

3. En concordance avec le Plan d'action Bio-Bridge 2017-2020, le Secrétariat a lancé un programme de sensibilisation pour faire connaître l'Initiative Bio-Bridge et encourager les Parties et les organisations partenaires à s'engager plus activement dans la coopération technique et scientifique afin de réaliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Les travaux se poursuivent également en vue de l'établissement d'un réseau de partenaires qui peuvent appuyer les activités Bio-Bridge dans toutes les régions, et identifier d'éventuelles sources d'assistance qui pourraient être jumelées aux demandes d'aide reçues.

B. Finalité et objectifs

4. Le Secrétariat convoque la première table ronde de l'Initiative Bio-Bridge pour l'Afrique en vue de sensibiliser à l'existence de cette initiative et à ses modalités de fonctionnement (notamment les critères de sélection de projets et les procédures à suivre), outils et services; de fournir des mises à jour au sujet des récents développements au titre de l'Initiative; et de faciliter le partage des expériences acquises

¹ De plus amples détails concernant l'Initiative Bio-Bridge sont disponibles à l'adresse <http://www.cbd.int/biobridge>.

et des enseignements tirés en matière de coopération technique et scientifique. La table ronde cherche également à faciliter l'interaction entre les Parties nécessitant une assistance technique et les Parties et/ou organisations qui peuvent fournir une telle assistance en vue d'identifier les occasions de jumelage, d'encourager les partenariats, et de trouver des solutions communes. Par ailleurs, les participants discuteront d'éventuelles possibilités d'amplifier les projets facilités par l'Initiative Bio-Bridge par la mobilisation de soutien supplémentaire provenant d'initiatives et de mécanismes pertinents, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (GCF), le Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC), le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), le Mécanisme de facilitation de la technologie pour l'achèvement des objectifs de développement durable (MFT/ODD), et le secteur privé.

5. À la clôture de la table ronde, les participants devraient être mieux informés au sujet de l'Initiative Bio-Bridge et équipés de manière à pouvoir activement utiliser ses outils et services pour communiquer leurs besoins et priorités techniques et scientifiques, trouver les offres disponibles et y accéder, identifier et s'associer avec d'éventuels fournisseurs d'assistance technique, et créer des partenariats pour encourager la coopération technique et scientifique en vue de la mise en œuvre efficace de la Convention et de ses Protocoles. Il est par ailleurs escompté qu'un plus grand nombre d'organisations partenaires et d'organismes donateurs soient encouragés à collaborer avec l'Initiative Bio-Bridge afin d'appuyer les pays qui sollicitent une assistance.

C. Organisation et participation

6. La table ronde est organisée par le Secrétariat en collaboration avec l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA) du gouvernement de l'Ouganda. Le financement est fourni par la République de Corée par le biais du ministère de l'Environnement dans le cadre de son appui général à l'Initiative Bio-Bridge.

7. La table ronde réunira des hauts fonctionnaires de gouvernement (y compris des correspondants nationaux, des décideurs et des praticiens) nommés par les Parties de la région, des représentants des peuples autochtones, des communautés locales et de la société civile, des chercheurs ainsi que des représentants d'organisations régionales et internationales pertinentes et d'organismes donateurs qui pourraient fournir une assistance.

POINT 1. OUVERTURE DE LA TABLE RONDE

8. Le ministre de l'Eau et de l'Environnement de la République de l'Ouganda ouvrira la table ronde à l'hôtel Laico Lake Victoria d'Entebbe (Ouganda), le mardi 7 novembre 2017, à 9 heures. Un représentant du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique et un représentant de l'Autorité nationale de gestion de l'environnement du gouvernement de l'Ouganda prononceront également une allocution d'ouverture.

POINT 2. QUESTIONS D'ORGANISATION : ÉLECTION DU PRÉSIDENT, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

9. Les participants seront invités à élire un président pour animer la table ronde sur la base des propositions reçues des participants.

10. Les participants seront ensuite invités à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire de la table ronde (CBD/TSC/WS/2017/2/1) préparé par le Secrétaire exécutif, et à examiner la proposition d'organisation des travaux figurant à l'annexe ci-dessous.

11. Par la suite, le Secrétariat présentera les objectifs et les résultats escomptés de la table ronde et invitera les participants à formuler leurs attentes en ce qui concerne la table ronde.

12. La réunion se tiendra en anglais, avec un service d'interprétation simultanée en français.

13. Les documents relatifs à la table ronde seront disponibles sur le site Web du Secrétariat à l'adresse <https://www.cbd.int/doc/?meeting=TSCWS-2017-02>.

POINT 3. INTRODUCTION À LA COOPÉRATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE DE LA CONVENTION ET DE SES PROTOCOLES

14. Au titre de ce point de l'ordre du jour, un discours-programme sera prononcé pour fournir le contexte des débats de la table ronde. Cet exposé fournira, notamment, un aperçu de la coopération technique et scientifique dans le cadre de l'article 18 de la Convention sur la diversité biologique et soulignera le rôle d'une telle coopération pour encourager la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. L'exposé donnera également un aperçu des développements pertinents, dont les décisions de la Convention des Parties relatives à la mise en œuvre de l'article 18 de la Convention et les différentes approches de la coopération technique et scientifique adoptées par divers gouvernements et organisations.

15. Suite à cet exposé, une discussion de groupe sur les expériences acquises et les enseignements tirés d'importantes initiatives de coopération technique et scientifique sur la biodiversité sera dirigée par les représentants d'organisations régionales et internationales pertinentes. Cela sera suivi d'un café du savoir sur les possibilités et les défis que présente la promotion de la coopération technique et scientifique et du transfert de technologie en vue d'accélérer la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, et sur le rôle que l'Initiative Bio-Bridge pourrait jouer à cet égard.

POINT 4. APERÇU DE L'INITIATIVE BIO-BRIDGE SUR LA COOPÉRATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE

16. Au titre de ce point, le Secrétariat présentera l'Initiative Bio-Bridge, notamment sa vision, sa mission et ses objectifs, et ses principes directeurs, et fournira des mises à jour sur l'état de la mise en œuvre de ses activités principales, outils et services, comme décrit dans le Plan d'action Bio-Bridge 2017-2020. Le Secrétariat décrira également le cadre opérationnel, les règles et les procédures de l'Initiative, y compris le processus entourant la soumission et l'étude des demandes d'assistance ainsi que les critères d'évaluation. En outre, le Secrétariat fera une démonstration de la manière dont la plateforme Web de l'Initiative Bio-Bridge peut être utilisée pour soumettre des informations et y accéder, y compris en ce qui concerne les demandes d'assistance, les fournisseurs d'assistance, les offres d'assistance technique et autres possibilités, et les ressources et outils pertinents.

17. Par ailleurs, le Secrétariat présentera une vue d'ensemble des progrès et réalisations à ce jour, notamment pour ce qui est des demandes d'assistance (propositions) reçues par l'Initiative Bio-Bridge, des projets appuyés, ainsi que des propositions de projets de démonstration Bio-Bridge en attente de financement et d'autres formes d'aide.

18. Après les exposés, les représentants d'organisations qui ont mis en œuvre les projets Bio-Bridge pilotes et de démonstration prendront part à un débat d'experts afin de souligner les principaux résultats de leurs projets et de partager l'expérience acquise et les enseignements tirés. Les pays et organisations qui ont soumis des demandes d'assistance ou utilisé la plateforme Web Bio-Bridge et d'autres outils seront également invités à partager l'expérience acquise et les enseignements tirés. Les participants seront par ailleurs invités à échanger des idées et des suggestions sur la manière dont les opérations Bio-Bridge pourraient être améliorées pour répondre plus efficacement aux besoins et priorités des pays de la région.

POINT 5. DIALOGUE ENTRE LES PAYS SOLLICITANT UNE ASSISTANCE ET LES FOURNISSEURS POTENTIELS D'ASSISTANCE EN MATIÈRE DE CONSERVATION ET D'UTILISATION DURABLE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

19. Au titre de ce point, les pays nécessitant une assistance technique seront invités à formuler leurs besoins techniques et scientifiques prioritaires relativement à la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles, en particulier ceux qui se rapportent à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et des objectifs nationaux. Des fournisseurs potentiels d'assistance technique, dont des représentants d'organisations régionales et internationales, d'organismes donateurs et d'entités du secteur privé, seront également invités à prendre part à un débat d'experts pour partager des informations relatives à leurs

activités, expertise, expériences acquises et enseignements tirés en matière de coopération technique et scientifique liée à la biodiversité, et pour souligner le type de soutien ou de solutions techniques qu'ils peuvent offrir aux pays nécessitant une assistance.

20. Les exposés seront suivis d'une discussion en table ronde sur les principaux besoins nationaux et régionaux prioritaires et les occasions potentielles de renforcement de la coopération technique et scientifique, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud.

**POINT 6. OCCASIONS DE MOBILISER DES SOUTIENS
SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION
TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE POUR LA CONSERVATION ET
L'UTILISATION DURABLE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

21. Au titre de ce point, les participants prendront connaissance d'initiatives et de mécanismes, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (GCF), le Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC), et des initiatives du secteur privé, qui peuvent fournir un soutien additionnel pour amplifier des projets de coopération technique et scientifique lancés grâce à un financement initial de l'Initiative Bio-Bridge et une facilitation des jumelages. Des représentants de telles initiatives et mécanismes seront invités à prendre part à un débat d'experts pour partager des informations concernant leurs activités de soutien, les conditions d'admissibilité à leur soutien, et les occasions potentielles de collaboration avec l'Initiative Bio-Bridge. Ils seront également invités à partager leurs expériences acquises pertinentes et les enseignements tirés de leurs opérations.

22. Suite au débat d'experts, les participants prendront part à des discussions de groupe pour identifier des occasions de collaboration avec d'autres initiatives pertinentes, afin d'amplifier et de reproduire des projets de coopération scientifique et technique liée à la biodiversité dans la région, notamment au moyen de l'incorporation d'activités techniques et scientifiques à des projets et programmes plus vastes financés par les initiatives et mécanismes susmentionnés et des organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération aux fins de développement.

POINT 7. CONCLUSIONS ET VOIE À SUIVRE

23. Au titre de ce point, les participants discuteront des principales conclusions de la table ronde et identifieront l'éventuelle voie à suivre pour faire avancer la coopération technique et scientifique liée à la biodiversité dans la région dans le cadre de l'Initiative Bio-Bridge, y compris les opportunités pour la coopération Sud-Sud.

24. Les participants seront par ailleurs invités à remplir un formulaire d'évaluation visant à éclairer et à améliorer l'organisation de futures tables rondes.

POINT 8. CLÔTURE DE LA TABLE RONDE

25. La table ronde se terminera le jeudi 9 novembre 2017, à 16 heures.

Annexe

PROPOSITION D'ORGANISATION DES TRAVAUX

Date et heure	Séance/activité
Mardi, 7 novembre 2017	
9h – 9h 45	<p>Point 1. Ouverture de la table ronde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discours de bienvenue par le directeur exécutif de l’Autorité nationale de gestion de l’environnement (NEMA). • Remarques liminaires par un représentant du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique. • Ouverture de la table ronde par le ministre de l’Eau et de l’Environnement de la République de l’Ouganda. • Photo de groupe.
9h 45 – 10h 30	<p>Point 2. Questions d’organisation : élection du président, adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de l’atelier et résultats escomptés. • Attentes des participants.
10h 30 – 11h	Pause-café
11h – 11h 30	<p>Point 3. Coopération technique et scientifique pour la mise en œuvre efficace de la Convention et de ses Protocoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discours-programme sur la coopération technique et scientifique dans le cadre de la Convention et de ses Protocoles : évolutions majeures et exemples d’initiatives et d’approches réussies.
11h 30 – 12h 15	<ul style="list-style-type: none"> • Débat d’experts sur les expériences émergentes, les bonnes pratiques et les enseignements tirés des initiatives de coopération technique et scientifiques liées à la biodiversité.
12h 15 – 13h	<ul style="list-style-type: none"> • Café du savoir : possibilités et défis en matière de promotion de la coopération technique et scientifique et du transfert de technologie visant à faciliter la réalisation des Objectifs d’Aichi pour la biodiversité.
13h – 14h	Pause déjeuner
14h – 14h 45	<p>Point 4. Aperçu de l’Initiative Bio-Bridge sur la coopération technique et scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du Plan d’action Bio-Bridge et de son cadre opérationnel.
14h 45– 15h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration du fonctionnement de la plateforme Web de l’Initiative Bio-Bridge.
15h 30 – 16h	Pause-café

Date et heure	Séance/activité
16h – 17h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés par les panélistes sur les projets pilotes et de démonstration de Bio-Bridge et des initiatives de coopération connexes : principaux résultats, expériences acquises et enseignements tirés. • Discussion en table ronde avec les panélistes.
Mercredi, 8 novembre 2017	
9h – 10h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions de groupe sur la manière dont l'Initiative Bio-Bridge pourrait répondre efficacement aux besoins et priorités des pays de la région. • Présentation des résultats des discussions de groupe.
10h 30 – 11h	Pause-café
11h – 12h 30	<p>Point 5. Dialogue entre les pays sollicitant une assistance et les fournisseurs potentiels d'assistance en matière de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courts exposés par les pays nécessitant une assistance technique sur leurs besoins techniques et scientifiques prioritaires relativement à la mise en œuvre de la Convention et de ses Protocoles. • Questions et réponses.
12h 30 – 14h	Pause déjeuner
14h – 15h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Débat d'experts entre les fournisseurs potentiels d'assistance technique et les organismes donateurs. • Discussion en table ronde avec les panélistes.
15h 30 – 16h	Pause-café
16h – 17h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels entre les pays nécessitant une assistance technique et les fournisseurs potentiels d'assistance technique.
Jeudi, 9 novembre 2017	
9h – 10h 30	<p>Point 6. Occasions de mobiliser des soutiens supplémentaires en matière de coopération technique et scientifique pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Débat d'experts sur d'autres initiatives et mécanismes pertinents. • Discussion en table ronde avec les panélistes.
10h 30 – 11h	Pause-café
11h – 12h 30	<p>Point 7. Conclusions et voie à suivre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion en table ronde sur les mesures stratégiques à prendre pour faire avancer la coopération technique et scientifique en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité dans la région.
12h 30 – 14h	Pause déjeuner

Date et heure	Séance/activité
14h – 15h 30	<ul style="list-style-type: none">• Examen des conclusions et recommandations de la table ronde.• Évaluation de la table ronde.
15h 30 – 16h	<p>Point 8. Clôture de la table ronde</p> <ul style="list-style-type: none">• Remarques de clôture par les représentants de l’Autorité nationale de gestion de l’environnement du gouvernement de l’Ouganda et du Secrétariat de la CDB.